



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/191

**OBJET : AVENANT 01 AU MARCHÉ PUBLIC N°23-1500
PRESTATION DE COLLECTE EN PORTE A PORTE : ORDURES
MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET DÉCHETS RECYCLABLES SECS**

Nombre de Conseillers en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 7 décembre 2023

Date d'affichage de la convocation au siège : 7 décembre 2023

Secrétaire de séance : Nathalie BURTIN-DAUZAN

**Le 14 décembre de l'année deux mille
vingt-trois à 18h30**
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de
Montesquieu, légalement convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte.

Les procès-verbaux des 21 septembre et 19 octobre 2023 sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAIR Jean-Georges (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE	PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme SOUBELET	BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme LIBREAU	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	M. AULANIER
DUMESNIL Mickaël	P	Mme TALABOT	GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
DUCOSSON Anne-Cécile	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	E	M. GILLET
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	E	M. BARBAN
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MÉRIAU Stéphane	E	Mme BURTIN-DAUZAN	LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	E	Mme TALABOT
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	A				

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/191

**OBJET : AVENANT 01 AU MARCHÉ PUBLIC N°23-1500
PRESTATION DE COLLECTE EN PORTE A PORTE : ORDURES
MÉNAGERES RESIDUELLES ET DECHETS RECYCLABLES SECS**

Vu les statuts de la Communauté de communes de Montesquieu,

Vu les articles L1411-5 II, L1414-2 et L1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Commission d'Appel d'Offres,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2020/063 relative à la délégation d'attribution au Président de la Communauté de communes de Montesquieu,

Vu l'avenant n°1 au marché n°23-1500,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

EXPOSE

Les prestations de collecte des ordures ménagères et recyclables secs en porte à porte sont effectuées sur l'ensemble du territoire intercommunal et comprennent :

- La collecte des ordures ménagères et leur déchargement au site de traitement,
- La collecte sélective en porte à porte des emballages recyclables et leur déchargement au centre de tri.

A cela vient s'ajouter ponctuellement la collecte des déchets des manifestations et événements d'envergure organisés sur le territoire.

Un marché public a été signé et notifié le 09/10/2023 avec la Société Méditerranéenne de Nettoyement (S.M.N), 2 route Robert Algayon – Bâtiment B5 – 33640 AYGUES MORTES LES GRAVES -Siret 326 180 544 00230, pour un montant global et forfaitaire sur 48 mois à compter du 1^{er} janvier 2024, de 7 357 860 € TTC. Un bordereau de prix unitaires est prévu au marché pour d'éventuelles prestations supplémentaires ; le montant maximum alloué au BPU par période est de 500 000 € HT.

Dans le cadre de l'évolution de la compétence déchets début 2024, les nouvelles modalités de collecte imposée par la CCM intègrent un nouveau calendrier avec la modification du jour de collecte pour une partie du territoire et une collecte des emballages recyclables tous les 15 jours en bacs.

Au regard des difficultés d'approvisionnement et de distribution des bacs jaunes et composteurs individuels, et afin de perturber le moins possible les usagers du service en simplifiant la communication à ces derniers, il a été décidé de :

- Poursuivre la collecte actuelle avec les modalités en cours (OMr et tri toutes les semaines) sur la base du calendrier actuel, et ce jusqu'à la fin de la dotation initiale en bacs jaunes de tous les foyers,
- Mettre en œuvre le calendrier et les modalités proposés dans le cadre du marché de collecte 2024-2027 à la suite de ce déploiement des bacs jaunes,
- Collecter les jours fériés du jour de Noël, du 1^{er} de l'an, du 1^{er} mai (sans incidence financière).

Il est prévu à ce jour une fin de dotation initiale fin mars avec une collecte sur les modalités du nouveau contrat à partir du lundi 1er avril.

L'avenant au marché s'élève à 17 400 € HT soit 19 140 € TTC (TVA 10 %), représentant une augmentation de 0.26 % par rapport au marché initial,



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2023/191

**OBJET : AVENANT 01 AU MARCHÉ PUBLIC N°23-1500
PRESTATION DE COLLECTE EN PORTE A PORTE : ORDURES
MENAGERES RESIDUELLES ET DECHETS RECYCLABLES SECS**

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide d'accepter la proposition d'avenant de la Société Méditerranéenne de Nettoyement,
- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant au marché 23-1500,
- Prévoit les crédits au budget afférent.

Fait à Martillac, le 14 décembre 2023



Nathalie BURTIN-DAUZAN
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Nathalie Burtin-Dauzan
Date de signature : 21/12/2023
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire de séance



Bernard FATH
Président de la Communauté de
communes de Montesquieu

Signé électroniquement par : Bernard Fath
Date de signature : 21/12/2023
Qualité : Parapheur President Montesquieu

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 033-243301264-20231214-2023_191-DE

